

ANNEXE N° 11

BILAN DES OUTILS DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ MIS EN ŒUVRE EN ALSACE
(Groupe de Travail Réservoirs de Biodiversité 16/12/10)

Outils de préservation de la biodiversité en Alsace



Statuts de protection	Surface Alsace (ha)	% du territoire alsacien	% du niveau national	Protection réglementaire	Protection contractuelle	Gestion/évaluation	Portée du statut	Moyens de gestion	Acteurs principaux	Acteurs associés	Commentaires, forces, faiblesses	territoires d'application
Outils Réglementaires												
Réserves naturelles nationales	399	0,48	0,25	oui (+++)	non	oui	Nationale	oui(+++)	Etats+gestionnaires	Communes, comité consultatif, CG et CRA (financement pertes de revenus)	- protection la plus forte, avec moyens de fonctionnement dédiés - création très longue, et gestionnaire sans droit réel sur les terrains	Alsace
Réserves naturelles régionales	250	0,30		oui (++)	non	non	Régionale	oui (+)	Région+gestionnaires	Communes, comité consultatif	- procédure de classement identique aux RNN (mais allégée si accord des propriétaires) - pas de moyens de gestion spécifiques prévus	Alsace
Arrêté de protection de biotope	554	0,67	0,24	oui(+)	oui-non	non	Départementale	non	Etats+gestionnaires	Conseils Généraux, Communes, comité de gestion	- mise en œuvre plus facile (sans enquête publique), mais réglementation moins poussée - pas de moyens de gestion dédiés	Alsace
Forêt de protection	829	0,76		oui(+++)	non	non	Nationale	non	DDT	Communes, ONF	- protection du statut forestier, mais peu de réglementation sur mode de gestion	Milieux forestiers
Réserves biologiques	222	0,27	0,05	oui(+++)	non	oui (PG)	Nationale	{oui} (++)	ONF	Communes, comité consultatif	- protection du statut forestier, avec réglementation sur mode de gestion, - moyens pour la gestion limités	Territoire sous régime forestier (majoritairement propriétés de l'Etat)
Réserve de chasse et de faune sauvage	1132	1,37		oui (national)	non	oui (PG)	Nationale	oui	DNCFS, DDT	Communes, comité consultatif	- réglementation essentiellement les activités de chasse ou pouvant déranger la faune sauvage	Alsace
Outils Contractuels												
PNR	20653	24,94		oui/non	oui	oui	regionale	oui	Syndicat mixte	Etat, collectivités, association	- outil d'animation du territoire, d'impulsion et laboratoire du développement durable, le niveau d'ambition est fixé par les chartes (opposables)	Alsace
Natura 2000	140783	17,00	12,50	non	oui	oui	Européenne	oui	Etats+opérateurs	Copils, acteurs locaux, collectivités	- obligation de résultat fixée par les directives européennes - plan d'actions liés à une démarche contractuelle (charte, contrat, MAET, ...) - composante réglementaire liée au régime d'autorisation et au régime d'incidence pour les projets situés dans le périmètre - nécessite un relais local (collectivité opérateur) pour sa mise en oeuvre	Alsace
MAET (biodiversité)	875	1,06		non	oui	oui/non	Nationale	non (perennité)	Opérateurs	Etat, CRA, CGs, profession agricole	- variable selon PAE, avec zonages et mesures plus ou moins poussés en terme de biodiversité - permet une gestion de grand territoire en particulier avec problématique agricole - mesures volontaires, perennité des financements peu visible (et uniquement sur N2000) et problème de compatibilité avec les mesures réglementaires (APPB, RNR...)	Alsace, cadré par le DRDR
Outils Matériel Pontons												
Maitrise foncière amiable (collectivité)	900	0,11	x	oui (+)	x	oui	locale	oui (+++)	Départements, region	Csa, Communes	- action efficace et pérenne, gestion écologique fine (règle ou CSA), actions selon opportunité, sites morcelés - mais accès au foncier long et difficile	Alsace
fonc de préemption ENS	4955	0,60	x	oui (+)	x	oui	Nationale	oui (+)	Départements	Css, Communes	- stratégie sur long terme, dépend des DIA ou d'une animation foncière - aucune maîtrise avant l'acquisition - concertation préalable sur objectif d'acquisition et gestion (accord commune obligatoire)	Alsace
Site CSA (maîtrise foncière ou maîtrise d'usage, hors RNN)	905	0,11	x	oui (+)	partiellement	oui	locale	oui (+++)	CSA	Départements, Région, Communes, AERM	- statut du foncier à perennité variable (d'emphytéose de 99 ans, à convention de gestion) - gestion écologique fine, avec plan de gestion, action de renaturation - mobilisation d'un réseau de bénévoles (naturalistes, conservateurs des sites,...) - sites souvent très morcelés, actions difficiles dans les zones à enjeux agricoles	Alsace
FARB	320	0,04	x	oui	x		locale	oui (+)	FARB	Fédé chasse, commune	- action ponctuelle sur milieux ordinaires et parfois remarquables - gestion à vocation cynégétique	67
Leipzig												
Ramsar	1751	2,71	1,32	non	non	non	Internationale	x	Etat, Région, Alsace Nature	Partenaires Allemands	- nécessite une dynamique transfrontalière à organiser - repose sur les outils et acteurs évoqués ci-dessus	Zones humides d'intérêt international



